



DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 / 2024

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE GISELE HALIMI

Pour le dossier d'inscription de votre enfant à l'Association Sportive du Collège, veuillez fournir au professeur d'EPS les pièces suivantes :

- L'autorisation parentale** (ci-jointe), remplie et signée par la famille
- Un certificat médical, UNIQUEMENT pour le rugby**, de non contre-indication à la pratique sportive en compétition
- L'engagement du sportif** (ci-joint), rempli et signé par l'élève
- Le droit à l'image** (ci-joint), rempli et signé par la famille
- Le règlement de 30 €** en espèce ou en chèque (à l'ordre de l'AS du collège G. Halimi). Le règlement en plusieurs fois est possible

Vous pouvez nous contacter, pour toutes questions, par mail à : asghalimi33@gmail.com

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père, mère ou tuteur :

Demeurant (adresse) :

.....

Mail : @ **(OBLIGATOIRE POUR CREER LA LICENCE)**

Tél- Travail : 05..... Tél - Domicile : 05..... Tél - Portable :

Autorise l'élève (nom et prénom) :

Né(e) le : En classe de : à participer aux entraînements et aux différents événements proposés par l'AS du collège (compétitions, sorties...)

Fait à Mérignac, le

Signature des parents

DROIT A L'IMAGE

- J'AUTORISE**
- JE N'AUTORISE PAS**

Mon enfant _____ en classe de _____ à être pris en photo ou filmé dans le cadre de l'association sportive.

Fait à Mérignac, le

Signature des parents

AUTORISATION INTERVENTION MEDICALE

À faire partie de l'Association Sportive du collège Gisèle Halimi de Mérignac pour l'année scolaire 2023/2024. En outre, j'accepte que les responsables de l'Association Sportive et/ou de l'U.N.S.S. autorisent en mon nom, une intervention chirurgicale ou médicale en cas de besoin.

Fait à Mérignac, le

Signature des parents

ACTIVITES CHOISIES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023 / 2024

	Jour	Horaires	Lieu	Professeur	Cocher les activités pratiquées
BADMINTON	Mercredi	13h00 - 14h30	Grande salle collège	Mme CHAPIRON	
	Mardi	12h45 - 13h25	Grande salle collège	Mme CHAPIRON Mme LATAPY	
BASKET-BALL	Lundi	12h45 - 13h25	Grande salle collège		
FUTSAL	Mardi	15h30 - 16h30	Grande salle collège		
JUDO /LUTTE	Jeudi	12h45 - 13h25	Petite salle collège	Yannick	
GYMNASTIQUE	Mercredi	13h00 - 14h30	Petite salle collège	Mme BARSE	
	Vendredi	12h45 - 13h25	Petite salle collège	Mme BARSE	
HANDBALL	A confirmer en début d'année				
PREPARATION PHYSIQUE	Lundi	15h30 - 16h30	Petite salle collège	Yannick	
RUGBY	Mercredi	13h00 - 14h30	Stade Robert Brettes	Mme LATAPY	
TENNIS DE TABLE	Vendredi	12h45 - 13h25	Grande salle collège	M DERUNES	

L'ENGAGEMENT DU SPORTIF

NOM et Prénom de l'élève :

J'adhère volontairement à l'Association Sportive du collège Gisèle Halimi de Mérignac et je m'engage à :

- Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi.
- Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ses décisions.
- Respecter les installations et les transports mis à ma disposition.
- Respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur.
- Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année.
- Être assidu aux entraînements.
- Respecter ce contrat et à représenter le mieux possible, ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville lors de toutes les manifestations sportives.

Fait à Mérignac le

Signature de l'élève

ASSURANCE

L'AS A SOUSCRIT UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIF AUPRES DE LA MAIF, votre enfant sera assuré selon la garantie indemnisation des dommages corporels lorsqu'ils sont victimes d'un accident au cours des activités organisées par l'AS.

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une garantie complémentaire permettant de bénéficier d'une protection encore plus élevée : la garantie **I. A. Sport+**.